

AU JOUR LE JOUR

28^e CONGRÈS DE LA FTQ
DU 26 AU 30 NOVEMBRE 2007



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

aujourd'hui

- ▼ Rapport synthèse des commissions.
- ▼ Dans le cadre de sa campagne dans le secteur de la santé, la FTQ vous propose ce matin une allocution de Damien Contandriopoulos, chercheur au Département d'administration de la santé de l'Université de Montréal.
Cette conférence sera suivie d'une présentation de la campagne et de la distribution d'un dépliant tout récemment produit par la FTQ.
- ▼ Avant de soumettre aux congressistes sa déclaration de politique sur le développement durable, la FTQ recevra le directeur de la Chaire en Éco-Conseil au Département des sciences fondamentales de l'Université du Québec à Chicoutimi, Claude Villeneuve.

demain

- ▼ Élections et assermentation des membres du Bureau.

Vive le Québec en français!

Malgré les avancées majeures concernant la primauté du français au Québec, force est de constater, 30 ans après l'adoption de la Loi 101, qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

À l'heure où le Québec vit de profonds changements affectant toutes les sphères de la société, le contexte politique et social actuel suscite inquiétudes et

controverses. La recrudescence du bilinguisme dans nos institutions et entreprises et la déresponsabilisation des gouvernements quant aux mesures relatives à la francisation des nouveaux immigrants inquiètent. De plus, le

financement des organismes veillant à l'application

SUITE EN PAGE 3



Le soi-disant « miracle » chinois



Cai Chongguo, représentant en Europe et rédacteur en chef du *China Labour Bulletin* (CLB) a livré un poignant témoignage sur le massacre de

Tienanmen, où il a vu ses camarades écrasés sous les tanks.

La face cachée de la Chine pour les occidentaux

En absence de liberté d'expression, les émeutes, les soulèvements et les grèves sont devenus la seule forme d'expression du mécontentement populaire. Et ils se font de plus en plus nombreux. Au début 2006, le ministre de la Sécurité publique, Zhou Yongkang, a ainsi reconnu que 87 000 émeutes avaient eu lieu en 2005, soit deux fois plus qu'en 2002.

On fait état de 30 millions de doléances et plaintes portées par la population auprès des autorités centrales. Cette montée de conflits sociaux reflète la façon dont les réformes ont été conçues et mises en œuvre par le pouvoir.

Depuis 1995, les protestations s'étendent aussi dans le monde du travail, provoquées par des privatisations conduites dans l'opacité la plus complète, sans contrôle comptable ni dialogue social, et qui ont mis au chômage cinquante millions de personnes en dix ans.

SUITE EN PAGE 2

Solidaires des travailleurs migrants

Il y a des vies qui suscitent le respect et l'admiration. C'est le cas de Patricia Perez, une militante mexicaine qui est arrivée chez nous en 1996 et dont nous avons découvert la lutte dans une vidéo présentée hier.

Débarquée au Québec, elle s'engage auprès de ses compatriotes qui travaillent par milliers dans les fermes à des conditions inférieures à celles offertes aux employés québécois. En moyenne, ces travailleurs reçoivent 2\$ de moins l'heure et sont souvent abusés par des employeurs qui profitent de leur crainte de perdre leur emploi et de leur méconnaissance du français, de l'anglais et des lois qui s'appliquent chez nous.

Pendant deux ans, de façon bénévole, Patricia Perez sillonne les régions agricoles pour rencontrer, clandestinement, les travailleurs migrants provenant d'Amérique latine. Elle fonde par la suite un centre d'appui aux travailleurs agricoles avec le soutien des TUAC dont elle devient une employée.



La voix étranglée par l'émotion, Louis Bolduc, directeur québécois des TUAC, est venu

rendre hommage à Patricia Perez et s'est engagé à continuer la lutte – jusqu'en Cour suprême s'il le faut – pour faire reconnaître le droit à la syndicalisation des travailleurs migrants.

À l'été 2006, un processus de syndicalisation est entamé. Un an plus tard, la CRT leur refuse le droit de se syndiquer, se fondant sur un article obsolète du Code du travail. Malheureusement, peu après, Patricia Perez nous quittait à 52 ans, emportée par le cancer.

Mais son œuvre sera poursuivie. Les congressistes ont appuyé à l'unanimité une résolution demandant que le Code du travail s'applique pour permettre aux travailleurs migrants de se syndiquer et que le gouvernement fédéral empêche les employeurs de leur offrir un traitement inéquitable.

Des images qui valent mille mots

Les congressistes ont pu visionner en primeur hier une vidéo intitulée *Et si l'éducation syndicale m'était contée...* Cette vidéo, préparée par le Service de l'éducation de la FTQ et le Fonds de solidarité, est un outil merveilleux pour faire connaître l'historique de la formation syndicale, ainsi que l'approche proposée par la FTQ. La vidéo sera disponible bientôt au centre de documentation de la FTQ.

Un accueil chaleureux

« C'est une excellente vidéo. Bien ancrée dans le concret. L'idée d'avoir interviewé des formateurs et des formatrices, ainsi que des gens en formation permet de donner vraiment le portrait de la façon dont ça se passe. La formation, il ne faut avoir peur de ça, ça ne fait pas mal. C'est fait dans une ambiance amicale et fraternelle. J'ai aussi eu le plaisir d'apprendre des choses sur "la petite histoire" de la formation à la FTQ, merci ! »



- Sylvain Giguère, SCEP-299, formateur pour le Conseil régional FTQ Estrie.

Un caucus des femmes solidaire!

Dans une salle bondée et empreinte d'unité, la vice-présidente sortante, Hélène Simard, a salué les déléguées et observatrices et en a profité pour remercier les militantes, ses collègues vice-présidentes sortantes, Louise Mercier et Johanne Vaillancourt, et les conseillères au Service de la condition féminine pour ces trois années enrichissantes.

À l'invitation de la représentante du Comité de la condition féminine de la FTQ pour la région Québec-Chaudière-Appalaches, Dominique Couture, les déléguées ont ovationné Hélène en guise d'appréciation.

Les résultats ?

La démocratie s'étant exprimée par vote secret, les déléguées ont choisi leur nouvelle équipe pour les représenter au Bureau de la FTQ. Il s'agit de Louise Mercier, (UES-800) et vice-présidente sortante, Danielle Casara (SEPB-Québec) et Lucie Levasseur (SCFP). Par ailleurs, Neus Pont (AFPC) a été reconduite au poste de vice-présidente substitut.

Nous leur transmettons nos plus vives félicitations et leur souhaitons un mandat de solidarité et de francs succès dans l'avancement des femmes de la FTQ vers une plus grande égalité. Bravo!



Neus, Louise, Danielle, Lucie

CAI CHONGGUO / SUITE DE LA PAGE 1

L'État a privatisé ses entreprises sans donner aux ouvriers les moyens de défendre leurs intérêts et les patrons chinois décident de façon arbitraire des salaires et des conditions de travail. Un exemple parmi tant d'autres, le

président du syndicat chez Wal Mart en Chine doit être d'abord accrédité par une commission officielle du Parti.

Par son intervention, CLB espère nouer entre les ouvriers des liens de

solidarité qui iront au-delà des cas pour lesquels ils se sont mobilisés sur une base locale. Mais surtout, Cai Chongguo nous exhorte à faire pression sur les entreprises de chez nous qui font affaire en Chine pour qu'elles soient syndiquées.

RENCONTRE DU COMITÉ DES GAIS ET LESBIENNES De l'égalité juridique à l'égalité sociale

Un nombre record de congressistes ont répondu à l'invitation du comité des Gais et Lesbiennes hier midi. Laurent McKutcheon a présenté le rapport du Groupe de travail mixte contre l'homophobie déposé en mars 2007.

Président de Gai-écoute et de la fondation Émergence, Laurent McKutcheon, est l'un des auteurs de ce rapport. Il a dressé le portrait de la situation des gais et lesbiennes dans toutes les sphères de la société québécoise. Comme le titre du rapport l'indique, maintenant que les gais et lesbiennes jouissent des mêmes droits juridiques que les hétérosexuels, nous devons dorénavant concentrer nos efforts à faire évoluer les mentalités et à éliminer les préjugés.

Il nous reste beaucoup de chemin à parcourir avant d'atteindre l'égalité sociale. La présomption d'hétérosexualité, des enfants comme des adultes, confrères et consœurs de travail, par exemple, est la cause de bien des suicides au Québec. Les difficultés que rencontrent les familles homoparentales sont aussi très inquiétantes, sans parler de la situation difficile des personnes âgées gaies et lesbiennes alors qu'elles doivent avoir recours aux services hospitaliers et sociaux prodigués par un personnel mal préparé à leur réalité.

En somme, la partie n'est pas gagnée et la lutte requerra l'appui de la FTQ afin de forcer le gouvernement à appliquer les recommandations du rapport et ainsi pouvoir aspirer à une société qui offre la même possibilité d'épanouissement pour tous et toutes.

Se donner les moyens

C'est à l'unanimité que les congressistes ont recommandé de hausser la cotisation des membres à la FTQ.

La résolution initiale demandait une hausse mensuelle immédiate de 0,15 \$ par membre.

Mais comme l'a recommandé le comité des statuts, l'augmentation de l'actuelle cotisation sera graduelle. De 1,20 \$ par membre par mois, elle passera à 1,25 \$ au 1^{er} janvier 2008, 1,30 \$ à compter de 2009, puis à 1,35 \$ en 2010. Cette hausse servira en partie à la capitalisation des avantages des retraités et futurs retraités de la FTQ, capitalisation conforme aux nouvelles normes comptables.

Henri, président honoraire

Le débat sur les amendements aux statuts s'est conclu par un beau moment. Un délégué a pris la parole pour demander d'amender l'article 63 du chapitre XI des statuts pour ajouter le nom d'Henri Massé à la très courte liste des présidents honoraires de la FTQ. La foule s'est spontanément levée pour appuyer cet amendement unanime et enthousiaste.



Avec sa verve habituelle, l'ancien président de la FTQ, Fernand Daoust, a chaleureusement félicité l'équipe de rédaction du document d'appui de la déclaration de politique. Il a vivement invité les congressistes à s'approprier ce document qui « en sera un marquant pour la FTQ ».

Avec sa verve habituelle, l'ancien président de la FTQ, Fernand Daoust, a chaleureusement félicité l'équipe de rédaction du document d'appui de la déclaration de politique. Il a vivement invité les congressistes à s'approprier ce document qui « en sera un marquant pour la FTQ ».

QUÉBEC FRANÇAIS / SUITE DE LA PAGE 1

de la Charte nous préoccupe grandement.

Au fil des ans, la Loi 101 a subi de multiples amputations, limitant considérablement sa portée. Les moyens de cette loi fragile, intimement liée à l'aspiration de la souveraineté du Québec, ne sont pas à la hauteur de ses ambitions. Pour contrer cette tendance et remettre les pendules à l'heure, les congressistes ont fait

le choix, hier, de passer à l'action en adoptant une déclaration de politique en l'honneur du 30^e anniversaire de la Charte de la langue française. Parions que ce n'est qu'un début!

Ce qu'ils en ont dit



Jocelyne Joseph,
Conseil du Québec Unite/Here (SVTI) – 2727

« Je travaille pour un employeur anglophone, dans un milieu très anglophone... C'est souvent difficile, la réalité est toute autre. Chez nous, le message envoyé, c'est que le prix à payer pour réclamer ton droit de travailler en français, c'est d'être congédié! »



Yves Cloutier,
FIPOE
« Le français doit demeurer une bataille de tous les

jours, partout autour de nous et surtout dans nos milieux de travail. Je suis fier de l'adoption de cette politique. »

Marjolaine Boutin,
SCFP-335

« C'est important de prendre des moyens d'action. Même en

2007, chez nous, il est fréquent qu'on reçoive la documentation nécessaire à notre travail uniquement en anglais. Il faut continuer à se battre! »



Avec son humour provocateur, l'humoriste en résidence à l'émission *Il va y avoir du sport* à Télé-Québec, Guy Nantel, a su dérider les congressistes hier après-midi. Invité à s'adresser à la

foule dans le cadre de la présentation de la déclaration de politique sur les 30 ans de la Loi 101, il a conjugué langue française et politique dans le langage franc et coloré qu'on lui connaît.

Dans le bon vieux temps...!

Environnement et pollution

Ce n'est pas nouveau. En 1893, le docteur Samson, hygiéniste, écrivait: «*Le temps n'est-il pas venu de préciser par une loi à quelle distance des agglomérations doivent s'établir les industries classées comme dangereuses ou insalubres?*». L'inspecteur Lessard abonde dans le même sens: «*Hygiène publique, fumosité... Il est regrettable de voir qu'à Montréal, des industriels méconnaissant les règlements d'hygiène publique déversent dans l'atmosphère quantité de fumée. C'est à ce point que durant les jours de chaleur que nous traversons, les bureaux, magasins, habitations particulières, écoles, hôpitaux, sont au voisinage de telles usines obligés de fermer leurs fenêtres pour ne pas voir la fumée faire irruption chez eux.*»

Le Vieux Gustave

On a voté

Il est urgent de se mobiliser pour assurer l'application totale de la Loi sur la santé et la sécurité du travail. La résolution a été adoptée pour réduire le nombre de décès au travail. «*Les accidents dans les mines sous terre ont baissé parce qu'on a les comités de santé sécurité du travail*» a rappelé Michel Arsenault du Syndicat des Métallos.

La résolution demandant que la FTQ assure une présence accrue et active dans des événements visant à lutter contre l'homophobie a été adoptée à l'unanimité. Encore aujourd'hui, les gais et lesbiennes sont torturés et même assassinés dans plusieurs pays où l'homosexualité est illégale.

En solidarité avec les travailleurs des mines

d'amiante, une résolution d'urgence a été adoptée: aucune décision sur le bannissement du chrysotile ne devrait être prise par le Congrès du travail du Canada (CTC) avant que le comité d'experts de Santé Canada ne se soit prononcé sur sa dangerosité.

Un débat franc et ouvert s'est terminé par le rejet de la résolution demandant qu'un comité de travail soit mandaté pour revoir le protocole d'engagement.

L'impact des maraudages entre affiliés sur l'unité de la FTQ a été au cœur des débats. Pour répondre aux inquiétudes de certains syndicats, le président s'est engagé à reprendre la discussion au Bureau de la FTQ.

Le français dans l'aéronautique

En marge du débat sur le français langue de travail, des membres de la table sectorielle de l'aéronautique ont rencontré les délégués de la CGT française. Dans les années 90, une délégation de syndicats FTQ de l'aéronautique avait visité des entreprises françaises de ce secteur pour découvrir qu'il était possible de construire des avions en français. Il y a quelques mois, une délégation FTQ dirigée par le secrétaire général René Roy participait à un colloque de la CGT sur le «*plurilinguisme en entreprise*». Nos représentants ont alors constaté que, dans le contexte de mondialisation, leurs collègues français faisaient de plus en plus souvent face à l'anglicisation de leurs milieux de travail. Les militants FTQ et les délégués CGT ont évoqué la possibilité d'un réseau syndical international voué à la défense des droits linguistiques nationaux.



MATHEU MOODY

Des membres de la FTQ heureux de rencontrer leurs confrères et leurs consoeurs de la Confédération Générale du Travail.

L'ENVERS DU DÉCOR



Une joyeuse bande de militants se réunit tous les matins dès 7 h afin de s'assurer que vous avez entre les mains tous les documents dont vous aurez besoin pour la journée.



28^e CONGRÈS DE LA FTQ • DU 26 AU 30 NOVEMBRE 2007

Bulletin quotidien d'information publié conjointement par le Service des communications et le Comité d'information de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) pendant le 28^e Congrès.

565, boul. Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3 Téléphone : 514 383-8000 • Télécopieur : 514 383-8001
ftq@ftq.qc.ca • www.ftq.qc.ca

Président : **Henri Massé** • Secrétaire général : **René Roy**

Responsable : **Isabelle Gareau** • Collaboration : **Robert Bellerose, Alexandre Boulerice, Louis Cauchy, Comité des gais et lesbiennes de la FTQ, Thao Dao, Robert Demers, France Laurendeau, André Leclerc, Sylvie Lépine, Maude Messier** • Photos : **Didier Debusschère** (sauf indication) • Graphisme : **Anne Brissette** • Impression : **Transcontinental Québec**

Tirage : 4000 exemplaires

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 978-2-89639-034-2

